

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD100

présenté par
M. Millienne, rapporteur

ARTICLE 5

Compléter l'alinéa 60 par les mots :

« de plan ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.